

22 SEPTEMBRE 2015



MÉMOIRE

LE RÉGIONAL DES MAISONS DE JEUNES DE QUÉBEC



Régional des maisons de jeunes de Québec

DÉPOSÉ AU
SECRETARIAT À LA JEUNESSE
DANS LE CADRE DE : CONSULTATION JEUNESSE / ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

TABLE DES MATIÈRES

1. Le Régional des maisons de jeunes de Québec	p.2
2. Les maisons de jeunes et leur approche d'intervention	p.2
3. Les maisons de jeunes et la consultation jeunesse	p.3
3.1 Axe d'intervention 1 – de saines habitudes de vie	p.3
3.2 Axe d'intervention 2 – persévérance et réussite scolaire	p.4
3.3. Axe d'intervention 3 – des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	p.5
3.4. Axe d'intervention 4 – une citoyenneté active et plurielle	p.6
4. Conclusion	p.7

N.B. l'utilisation du masculin a pour but d'alléger le texte.

Mémoire

1 LE RÉGIONAL DES MAISONS DE JEUNES DE QUÉBEC

En 1989, suite à un désir des intervenants d'échanger et de réfléchir sur leurs pratiques, le Régional des maisons de jeunes de Québec (RMDJQ) est né pour répondre à ce besoin. Sur une base régulière, il se veut un lieu d'échanges, de partage, d'entraide, de consultation et de concertation autour des enjeux et du développement du projet « maison de jeunes ». Nous comptons pour le moment 29 maisons de jeunes membres du RMDJQ de la région 03, de Portneuf à Charlevoix touchant près de 10 000 jeunes de 12 à 17 ans annuellement.

2 LES MAISONS DE JEUNES ET LEUR APPROCHE D'INTERVENTION

Le projet « maison de jeunes » voit le jour au milieu des années 70. La création de ce nouveau type de lieu de rencontre fait par et pour les jeunes, est motivée par le désir des communautés d'offrir aux adolescents une l'alternative au coin de la rue.

Les maisons de jeunes (MDJ) sont des organismes sans but lucratif dont le mandat s'inscrit en santé et services sociaux. Elles sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont données la mission de tenir un lieu de rencontre animé pour les jeunes de 12 à 17 ans qui, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables. (RMJQ, 1997)

Bien que les MDJ soient d'abord des lieux de rencontres pour les adolescents qui les fréquentent sur une base volontaire, l'équipe d'animation travaille à outiller les jeunes afin qu'ils puissent développer leur potentiel personnel et social. Nous croyons qu'ils sont les principaux acteurs de leur développement et de leur intégration à la société et qu'ils doivent, d'abord et avant tout, compter sur leurs forces individuelles et collectives pour se réaliser.

C'est d'ailleurs pourquoi nous refusons de découper la réalité des personnes en mille et une problématiques isolées les unes des autres. C'est pour cette raison que nous privilégions l'approche globale qui nous permet d'intervenir sur, non pas une problématique en particulier, mais sur l'ensemble des conditions de vie des personnes que les maisons de jeunes rejoignent.

Cette approche permet aux personnes de consolider leur estime d'elles-mêmes, en leur apprenant à s'affirmer et à oser exprimer leurs besoins et leurs désirs, en suscitant une prise de conscience et en développant leur solidarité autour de problèmes communs ou de projets collectifs. Les maisons de jeunes font confiance aux personnes. En d'autres termes, les animateurs-intervenants croient que toutes personnes, malgré leurs difficultés, portent un potentiel de changement qui peut croître avec le soutien nécessaire. Ensemble, elles peuvent trouver les moyens de s'exprimer et d'agir, de reprendre le contrôle de leur santé, de leur bien-être, de leur indépendance financière, de leurs relations sociales. (Gouvernement du Québec, 2002)

3 LES MAISONS DE JEUNES ET LA CONSULTATION JEUNESSE

Ayant comme préoccupation le bien-être des jeunes et ayant le souci de porter leur voix auprès des instances gouvernementales, les maisons de jeunes ont participé à la consultation Destination 2030 qui a eu lieu le 18 octobre 2013 à la Maison des jeunes de L’Ancienne-Lorette.

Bien que nous trouvons particulièrement décevant que, dans le contexte d’austérité actuel, une nouvelle consultation se tienne, il nous apparaît incontournable de partager notre point de vue sur l’apport des maisons de jeunes pour chacun des axes d’intervention abordés.

Nous croyons fermement que les maisons de jeunes, en raison de l’accessibilité qu’elles offrent, fournissent une réponse rapide aux besoins des adolescents, dans le « ici et maintenant » et répondent à bon nombre de préoccupations qui resteraient autrement sans réponse.

Nous déplorons cependant le fait que la consultation concerne les personnes de 15 ans et plus et qu’elle exclue toute une tranche d’âge de notre clientèle, soit les 12-14 ans. Pourtant, ils sont tout aussi concernés par les sujets abordés et si nous souhaitons travailler en amont pour éviter certaines problématiques, il est primordial de s’y attaquer le plus tôt possible par le biais de la prévention et de la sensibilisation.

3.1 AXE D’INTERVENTION 1 – DE SAINES HABITUDES DE VIE

Depuis la création des maisons de jeunes dans le milieu des années 70, nous avons toujours eu à cœur le bien-être et l’épanouissement des adolescents. Cela passe entre autres par la transmission de saines habitudes de vie. Pour les maisons de jeunes, celles-ci ne se limitent pas à l’activité physique ou à la saine alimentation. Bien que ces deux aspects en fassent partie, notre travail va au-delà de cela. Nous travaillons sur tous les aspects de la vie du jeune afin de lui apprendre à faire les choix les plus judicieux pour lui permettre de s’épanouir.

Tout d’abord, nous estimons qu’il y a différentes manières d’influencer les habitudes des jeunes. Le rôle des animateurs-intervenants est primordial dans l’influence de celles-ci. Ils sont des modèles, des exemples. Pour les adolescents, les animateurs-intervenants sont des adultes significatifs sur lesquels ils peuvent compter et se référer. L’équipe de travail a, entre autres, la responsabilité de donner une information juste et objective aux adolescents afin que ceux-ci cheminent et fassent des choix éclairés.

De plus, nous pensons que la prévention est primordiale pour influencer les jeunes à avoir des comportements sains. Les maisons de jeunes sont reconnues par le ministère de la Santé et des services sociaux pour leurs actions en prévention. Au quotidien, les animateurs-intervenants favorisent les ateliers et les échanges à caractère préventif sur des sujets qui concernent les adolescents.

Les maisons de jeunes sont reconnues pour leur travail en réduction des méfaits et une grande majorité d'entre elles ont une politique de tolérance zéro concernant la consommation d'alcool et de drogues. Les pratiques mises en place au sein des organismes découlent des observations et des besoins du milieu et les MDJ s'assurent qu'à tout moment ces pratiques offrent un milieu sain aux adolescents.

Les animateurs-intervenants en maison de jeunes sont des travailleurs formés qui ont pour mission d'accompagner les adolescents. Lorsque ceux-ci rencontrent une problématique sur laquelle ils ne peuvent agir, ils les réfèrent aux organismes ou aux services nécessaires. Ils travaillent en collaboration avec beaucoup d'organismes et de structures afin d'éviter un dédoublement des services.

Les maisons de jeunes ont été créées en partie pour contrer l'isolement des jeunes et leur offrir un lieu de rencontre. Nous leur apprenons à mieux communiquer et à s'exprimer dans le respect, favorisant ainsi les relations interpersonnelles harmonieuses dans l'acceptation des différences de l'autre. Ils peuvent s'ouvrir sur leur quotidien sans craindre d'être jugés. Nous pouvons ainsi les orienter et les guider vers l'adoption de saines habitudes de vie.

Enfin, pour les MDJ, avoir des relations interpersonnelles harmonieuses est indispensable à l'épanouissement des adolescents. Dans nos organismes, cela se met en place naturellement au sein de la vie de groupe et les adolescents apprennent à se respecter et à communiquer de façon saine. Toute l'organisation de la maison se fait autour de la vie de groupe. Pour qu'elle puisse fonctionner correctement, ils doivent apprendre à échanger leurs idées, à respecter celles des autres et à laisser de la place à tout le monde. C'est une expérience qui leur permettra à l'âge adulte de savoir respecter l'autre et l'accepter, et donc s'intégrer au sein de notre société.

En terminant, nous tenons à vous rappeler que, par notre mission, les maisons de jeunes mettent en place des projets, activités ou tout autre moyen d'intervention qui sont en lien avec les saines habitudes de vie que ce soit par des activités de prévention, sportives, communautaires et plus encore.

Nous pensons que pour permettre de continuer à offrir ces services gratuits, rapides et spontanés, il est nécessaire de donner aux organismes existants les moyens financiers pour pouvoir les réaliser ou encore de mieux les adapter aux besoins des adolescents.

3.2 AXE D'INTERVENTION 2 – UN MILIEU DE VIE FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Les MDJ accueillent les jeunes tout au long de leur parcours scolaire secondaire. Ce sont plus de trente milieux de vie pour un nombre équivalent d'écoles secondaires qui mettent en éveil les possibilités qu'offrent la poursuite d'études post-secondaires par le biais de discussions dirigées ou libres, de visites dans les institutions scolaires ou encore d'ateliers à caractère scientifique ou

de découverte de métiers. Il ne faut pas non plus oublier que les MDJ sont, de manière générale, près des écoles de leur quartier et qu'elles sont accessibles hors des heures d'ouverture des écoles, faisant d'elles un prolongement idéal où les jeunes peuvent y discuter, sans jugement et dans le respect, de leurs réussites et de leurs difficultés. Les MDJ sont des milieux d'apprentissage et permettent aux jeunes d'utiliser cette ressource pour faire leurs travaux scolaires en présence d'animateurs-intervenants qui leur apportent leur soutien ponctuel lors de difficultés. Les jeunes gagneraient néanmoins à profiter de cette aide de manière plus formelle et plus régulière, ce qui est cependant impossible avec le financement actuel.

Quant à votre questionnement à savoir si les activités parascolaires peuvent faire de l'école un milieu attrayant tout en stimulant l'engagement des jeunes envers leur communauté, nous vous répondrons que nos organismes permettent déjà l'engagement citoyen et pluriel des adolescents. En ce sens, il serait préférable que le Gouvernement bonifie l'offre de services déjà existants offerte par les MDJ par un financement adéquat au lieu d'augmenter les charges du corps enseignant ou des professionnels scolaires. Étant des organismes communautaires autonomes, les maisons de jeunes sont non seulement déjà bien présentes dans leur communauté respective, elles ont surtout été créées par celle-ci. Par les activités offertes, les jeunes sont à même de s'impliquer au sein de leur communauté, que ce soit par leur participation lors des fêtes de quartier, en répondant aux demandes d'aide de la part d'autres organismes du secteur ou encore par leur implication directe au sein de la communauté.

Les maisons de jeunes sont des acteurs importants dans la persévérance et la réussite scolaire et gagneraient à être mises de l'avant, et ce, au bénéfice des jeunes de leurs communautés.

3.3 AXE D'INTERVENTION 3 – DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR.

Cet axe d'intervention, de par son titre, vise à ce que tous les jeunes soient en mesure d'occuper un emploi dès que possible. Pour y arriver, il faut miser sur la préparation des adolescents au marché du travail, et ce, dès l'entrée dans l'adolescence. Comme mentionné précédemment, les maisons de jeunes, par leur mission avec les 12 à 17 ans, travaillent à ce que les jeunes qui les fréquentent deviennent des citoyens actifs, critiques et responsables, toutes trois étant des aptitudes importantes sur le marché du travail.

L'expérience de travail influence les employeurs dans leur choix. Les maisons de jeunes permettent à leurs membres d'acquérir leurs premières expériences à inscrire sur leur curriculum vitae. Par le biais de différents comités de travail, les conseils de jeunes, la gestion de la cantine ou encore la réalisation d'activités de financement ou de bénévolat, les jeunes acquièrent des compétences recherchées par les employeurs et constituent en eux-mêmes des expériences de travail. De plus, les MDJ offrent aux jeunes la possibilité de s'impliquer sur leur conseil d'administration (CA). Ce réel pouvoir d'agir sur leur milieu les prépare à prendre part aux lieux de décision et à s'impliquer dans leur milieu ou dans leur emploi une fois sur le marché du travail.

Les nombreux départs à la retraite des prochaines années permettront aux jeunes d'aujourd'hui de choisir un emploi axé sur leurs intérêts et leurs compétences particulières. Les maisons de jeunes ont le mandat «d'outiller les jeunes afin qu'ils puissent développer leur potentiel personnel et social». Ainsi, ils seront en mesure d'établir leur propre système de valeurs, de développer des intérêts et des passions, qui feront d'eux des employés ou des employeurs de qualité.

3.4 AXE D'INTERVENTION 4 – UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE

Tout d'abord, nous tenons à souligner de nouveau que la citoyenneté active et plurielle fait partie intégrante de la mission «maison de jeunes», qui répétons-le, permet d'offrir un milieu de vie animé pour les 12 à 17 ans qui, au contact d'adultes significatifs, **pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables**. Cette mission se traduit bien souvent par une implication active des jeunes dans la communauté et dans leur milieu de vie, tel que déjà mentionné.

Dans un autre ordre d'idées, vous lancez le questionnement afin de trouver les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations. D'emblée, nous vous répondrons que la représentativité de nos conseils d'administration est l'un des meilleurs moyens! Les jeunes âgés de 12 à 17 ans côtoient des adultes bénévoles de tous les âges et discutent entre eux de différents sujets ou différentes problématiques qui touchent la jeunesse ou les sphères politiques. N'oublions pas que les MDJ mettent en place différentes activités de vie associative qui rejoignent souvent les parents, les familles, les jeunes, les membres du CA de tous les âges, etc. Ce sont des moments privilégiés qui mettent en contact différentes générations.

En terminant, sachez que nous sommes dans une incompréhension totale quant à votre choix de faire profil bas de la tranche d'âge 12-14 ans, car sachez que d'impliquer le plus tôt possible les jeunes entraîne un effet positif quant à leur implication à l'âge adulte. Nous avons remarqué que les jeunes fréquemment impliqués sur nos CA en tant que membre jeune ou sur différents comités internes de la maison des jeunes ont une forte propension à continuer leur implication à l'âge adulte; autant sur les CA que dans leur communauté. Il serait judicieux de votre part de considérer l'implication citoyenne des jeunes et par le fait même, reconnaître à part entière la mission des maisons de jeunes en leur fournissant un financement à la mission adéquat.

Si vous souhaitez encourager une citoyenneté active et plurielle des jeunes, le mieux serait de leur permettre d'avoir un milieu de vie qui leur offre la chance et l'opportunité de le rendre tel qu'ils le souhaitent en écoutant leurs besoins. Il est important d'écouter les jeunes et de les prendre à part entière. Bien que ces jeunes ne constituent pas l'électorat, ce sont eux qui le seront dans un avenir rapproché. Vous vous devez de leur offrir un milieu qui leur permettra de développer les citoyens actifs, critiques et responsables en eux... ce dont les maisons de jeunes leur offrent déjà. Il vous faut donc reconnaître l'importance de notre mission et la financer à sa juste valeur afin de continuer d'amener les jeunes à être des citoyens actifs dans leur communauté.

4 CONCLUSION

Par la présentation de ce mémoire, nous avons fait la démonstration que les maisons de jeunes contribuent activement, par l'ensemble de leurs actions, à accompagner leurs membres pour en faire des citoyens qui deviendront des acteurs incontournables de la société de demain.

Cependant, nous nous questionnons sur la place que les instances gouvernementales souhaitent réellement laisser aux maisons de jeunes dans la *Politique québécoise pour la jeunesse*. Les milieux institutionnels comme les écoles ne peuvent être les seuls acteurs à agir auprès de la clientèle adolescente. Les maisons de jeunes, par leur approche informelle et leur mandat en santé et services sociaux, doivent absolument être impliquées, car elles sont des acteurs de changement de premier plan. De plus, en mettant de l'avant l'approche globale, elles offrent une alternative au niveau de l'intervention qui rejoint de nombreux jeunes. Elles font les choses différemment et cela interpelle des personnes qui ne se reconnaissent pas dans une approche plus traditionnelle.

Il faut donc définitivement que le travail des MDJ soit davantage reconnu, mis de l'avant et que la collaboration entre les différents milieux dans lesquels les jeunes évoluent soit favorisée. Malgré que chaque organisme accomplisse un mandat différent, nous travaillons tous afin d'améliorer la qualité de vie des jeunes et la concertation, dans laquelle le milieu des maisons de jeunes aurait la place qui lui revient, en fait partie. Il faut tirer avantage des forces et spécialités de chacun et les maisons de jeunes ont décidément beaucoup à offrir.

Cependant, la plus grande difficulté vient du sous-financement du réseau des maisons de jeunes. Comme la plupart des organismes communautaires, nous faisons déjà beaucoup avec peu de ressources, mais la situation financière de nos milieux nous empêche entre autres d'offrir des conditions salariales décentes à nos travailleurs, ce qui laisse place à un haut taux de roulement de personnel. Comme les animateurs-intervenants et le lien significatif qu'ils créent avec les jeunes sont à la base de nos actions, il faut faire tout en notre pouvoir pour en favoriser la rétention.

En ayant des équipes de travail plus stables, nous faisons le pari que les jeunes auront accès à de meilleurs services que nous ne pouvons actuellement dispenser faute de moyens financiers. De plus, avec davantage de financement, nous pourrions également nous procurer des outils de prévention actuels et adaptés aux besoins des jeunes, diversifier la programmation, collaborer avec de nouveaux partenaires et bien plus. Les personnes qui en tireraient le plus d'avantages sont définitivement tous les jeunes qui fréquentent nos milieux, mais également la communauté qui gagnerait des jeunes impliqués, conscientisés et actifs.

Les maisons de jeunes sont une force pour leurs membres, mais également pour la société québécoise et doivent absolument être mises à contribution pour mener à bien les différentes actions de la *Politique québécoise pour la jeunesse*, et ce, dans le respect des mandats de chacun. Travaillons ensemble pour le bien-être des adultes de demain!

5 BIBLIOGRAPHIE

Cadre de référence sur les pratiques en maisons de jeunes. Regroupement des maisons de jeunes du Québec. 1997. 66 pages.

Les maisons de jeunes au Québec. État de développement et perspective de soutien et de financement. Gouvernement du Québec. Santé et services sociaux. Éditions La Direction des communications du Ministère de la santé et des services sociaux. Novembre 2002. 48 pages.

Régional des maisons de jeunes de Québec
164, avenue Proulx
Québec (QC)
G1M 1W7

418-849-9841
rmdjq03@gmail.com
rmdjq.qc.ca